

Les CARNETS de  
L'EMPLOI

BÉNÉFICIAIRES DU RSA :  
**Quelle stratégie emploi avec les entreprises**  
D'UN TERRITOIRE ?

**Cap-initiatives**

55, boulevard de Strasbourg  
75010 Paris

Tél : 01 48 78 85 48

Fax : 01 48 78 47 02

edition@cap-initiatives.fr

[www.cap-initiatives.fr](http://www.cap-initiatives.fr)



Près de 2,23 millions de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer perçoivent le revenu de solidarité active (RSA). Depuis un an, le nombre de bénéficiaires s'est accru de 7%. L'accroissement continu des bénéficiaires du RSA dans un contexte économique difficile nécessite un accompagnement renforcé effectif en étroite collaboration avec les entreprises afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Toutefois, il convient de l'organiser, de le formaliser, de l'accompagner. Les départements s'y emploient. C'est dans cette optique qu'en Seine-et-Marne, le Conseil général chargé notamment de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA, multiplie

les actions. Le « programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion » met ainsi l'accent sur le renforcement des liens entre le monde de l'entreprise, les acteurs de l'insertion et les bénéficiaires du RSA. Ce rapprochement peut être facilité grâce à l'intervention d'un tiers, d'un médiateur qui, au plan local, prend en compte la réalité du territoire et ses modes de fonctionnement.

C'est pourquoi, en lien avec Initiatives 77, association départementale ancrée sur son territoire depuis de nombreuses années, le Conseil général a décidé de mettre en place le réseau Cap-parrainage sur l'ensemble du département. Cap-parrainage favorise le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA par la mobilisation d'un réseau d'entreprises et de parrains qui s'investissent durablement. Plus de 60 entreprises et 90 parrains sont d'ores et déjà engagés dans cette dynamique.

Ce « Carnet pour l'emploi » retrace les modalités de mise en œuvre de cette action et identifie les conditions essentielles de réussite.

Olivier QUEVAL  
Directeur de CAP-INITIATIVES

## SOMMAIRE

### DOSSIER

**Bénéficiaires du RSA**, comment développer de nouvelles coopérations avec les entreprises ? p 3

### INTERVIEW

**Une façon alternative** d'assurer l'insertion professionnelle p 6

### FOCUS ENTREPRISES

**Comment faciliter la connaissance** du marché « caché » de l'emploi ? p 8

### EFFETS INDUITS

**Insuffler une culture du changement** sur les territoires p 12

### FACTEURS DE RÉUSSITE

**Des résultats probants** sur le territoire p 14

### REGARDS CROISÉS

p 16

### MODE D'EMPLOI

p 17



## Bénéficiaires du RSA, comment développer de nouvelles coopérations avec les entreprises ?

“Certains départements considèrent que seul le paiement des allocations individuelles de solidarité les concerne, pas le Conseil général de Seine-et-Marne.”

Vincent Éblé, Président du Conseil général de Seine-et-Marne, Sénateur de Seine-et-Marne.



La réussite des politiques d'insertion nécessite la coordination et l'implication des acteurs du champ de l'insertion, des entreprises et par extension l'adhésion des bénéficiaires destinataires de ces politiques. Au plan local, la mobilisation des acteurs socio-économiques (les entreprises et leurs représentants) et l'offre d'accompagnement vers l'emploi sont fondamentales, mais il est essentiel qu'elles prennent en compte les réalités des territoires. La Seine-et-Marne est un département où les élus, les employeurs, les acteurs de l'insertion s'emploient à résoudre une équation à deux paramètres. Celui de la mobilité tout d'abord, avec des transports publics inégaux suivant les zones d'habitation, ce qui handicape grandement les possibilités d'accès à l'emploi. Celui de la formation ensuite, notamment pour les post-bacs qui peinent à trouver une offre suffisante à proximité de leur domicile.

### FAVORISER LE RAPPROCHEMENT

Par une volonté politique affirmée, exprimée notamment dans le Plan Départemental de l'Insertion, le Conseil général a cherché très tôt à développer des liens renforcés avec le monde de l'entreprise. Deuxième département de France en termes de croissance démographique, la Seine-et-Marne enregistre un taux chômage inférieur à la moyenne nationale.

Toutefois, elle subit de plein fouet les effets de la crise et voit le nombre de bénéficiaires des minima sociaux augmenter.

Pour ne pas laisser les bénéficiaires du RSA dans une simple prise en charge sociale, les efforts du département ont porté sur la mise en place d'un réseau spécifique d'associations pour l'accompagnement vers le retour à l'emploi. Sur l'ensemble du département, douze associations accompagnent chaque année vers l'emploi 6 000 personnes, soit 1/3 des bénéficiaires du RSA, grâce à la mobilisation active de référents socioprofessionnels. Ces conseillers ont également pour mission d'orienter les bénéficiaires vers Pôle emploi pour les publics les plus proches de l'emploi ou vers les services sociaux du Conseil général pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Par ailleurs, pour mieux accompagner ces publics vers l'emploi, il est fait appel à une association départementale Initiatives 77. Il lui revient, en concertation avec le département, de mettre en œuvre des actions, en phase avec les besoins et les réalités conjoncturelles pour les bénéficiaires du RSA sous différentes formes : chantiers d'insertion, accompagnement à la création d'entreprise, passerelles avec la région Île-de-France... Parallèlement, le Conseil général a développé une nouvelle stratégie emploi avec les entreprises sur le département avec l'aide du réseau national Cap-parrainage.

## DÉPLOYER UN RÉSEAU

« Il était devenu impératif d'amplifier une dynamique de réseau pour développer de nouvelles coopérations entre les entreprises et les acteurs de l'insertion, et ce, afin de mettre en place les conditions de déploiement d'une gestion des emplois et des compétences (GPEC) territoriale.

Il était essentiel de créer des modes de mobilisation qui s'adaptent aux spécificités et à la diversité de nos territoires. En effet, les dispositifs liés à l'emploi ne sont pas mécaniquement transférables » témoigne Vincent Eblé, Président du Conseil général de Seine et Marne. « Pour atteindre cet objectif, il nous paraissait opportun de nous appuyer sur le réseau national Cap-parrainage dans le cadre de notre PDI et de notre pacte territorial. Nous avons décidé de déployer ce réseau sur trois bassins d'emploi -Val d'Europe, Fontainebleau-Avon et Centre-Brie- dans une approche départementale globale, en lien avec les développeurs de projets d'Initiatives 77 pour faire vivre et développer ces réseaux d'entreprises » poursuit-il.

« Les développeurs de projets en charge de l'animation des réseaux de parrainage ont également pour mission de mettre œuvre et de suivre tout projet favorisant la réinsertion des bénéficiaires du RSA. Elles ont acquis une grande polyvalence puisqu'elles travaillent sur la création d'entreprise, les clauses et chantiers d'insertion. Depuis

2007, le lien avec les entreprises développé grâce au parrainage complète la panoplie de leurs outils. Nous savions accompagner les publics, les former, les mettre en situation de travail, mais il nous manquait la relation durable avec les entreprises implantées sur notre territoire. Connaitre leurs métiers, leur mode de recrutement, c'est essentiel pour accélérer le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA », constate Annabelle Oliveira, Directrice d'Initiatives 77.

## CONSTRUIRE UNE RELATION

Cap-parrainage est un réseau national fédérant 700 entreprises de toute taille réparties sur l'ensemble du territoire national, reposant sur 1 250 parrains. Il a pour vocation de renforcer le lien entre le monde de l'économie et de l'insertion. Chaque parrain rencontre deux fois par mois pendant 6 mois maximum un chercheur d'emploi afin de le conseiller et de l'accompagner dans sa recherche. Chaque binôme « parrain-chercheur d'emploi » est unique et original. De ce binôme naît une relation basée sur de vrais échanges qui permettent au parrainé de retrouver une dynamique et de reprendre confiance en lui. Le parrain a une légitimité naturelle pour le conseiller et l'informer sur les techniques de recherche d'emploi et sur la réalité du marché du travail. « En parrainant, notre entreprise contribue localement à l'intégration de chercheurs d'emploi dans la vie économique, les aider à reprendre



confiance en eux et à promouvoir efficacement leurs compétences. Nous mettons à leur disposition notre expérience, notre connaissance du secteur, des métiers et des besoins des entreprises tout en les accompagnant dans l'organisation de leur recherche et la préparation de leurs rencontres avec les employeurs », confirme Bérengère Linares, Responsable du personnel de la société Produits du Soleil. Grâce à sa relation avec le parrain, le chercheur d'emploi franchit de nouveau la porte de l'entreprise. Le regard du parrain sur son Curriculum Vitae, sur ses compétences et sa méthodologie de recherche d'emploi lui apporte un éclairage nouveau légitimé par la parole d'un acteur du monde économique. De la même manière, cet échange privilégié avec le parrain lui permet de reprendre confiance en lui et de s'ouvrir au champ des possibles sur des projets réalisables. Les parrains pour leur

part expriment une réelle volonté d'accompagner ces chercheurs d'emploi vers la concrétisation de leur projet professionnel. Ils donnent du temps, de l'énergie et ouvrent parfois leur réseau professionnel et personnel. « Je suis toujours agréablement surprise de l'engagement des parrains et de leur implication à accompagner leur parrainé, toujours très attentif aux conseils prodigués, de leur impatience à aller plus loin dans les dispositifs

d'aide au retour à l'emploi. Le parrainage est véritablement une des réponses à l'accompagnement des personnes en recherche active d'emploi », précise Véronique Marchand, animatrice du parrainage sur le Val d'Europe. « Cette dynamique liée au parrainage permet de créer un lien constant et durable entre les entreprises et les acteurs de l'emploi du territoire. Ce réseau favorise également les échanges entre les entreprises engagées et permet aux chercheurs d'emploi, comme aux partenaires, de découvrir notre bassin d'emploi » poursuit Stéphanie Dubreuil, animatrice du parrainage sur la région de Fontainebleau.

## UNE RÉUSSITE AFFIRMÉE

Grâce à la mobilisation conjointe de l'ensemble des acteurs sur les bassins d'emploi, 65 % des bénéficiaires du RSA accompagnés trouvent chaque année, depuis plus de 5 ans, une solution professionnelle durable. « Les résultats obtenus prouvent l'efficacité et la pertinence du parrainage. Aujourd'hui le parrainage crée toutes

les interactions nécessaires au développement d'une stratégie emploi départementale réussie pour les bénéficiaires du RSA. » affirme Claude Jamet, Conseiller général, Président d'Initiatives 77. « Cap-parrainage est un réseau qui s'avérait nécessaire

sur notre bassin d'emploi assez disparate, urbain sur la franche ouest et rural sur la frange est. Nos partenaires emploi et insertion s'en sont emparés rapidement et orientent régulièrement les bénéficiaires du RSA vers le parrainage. » poursuit Muriel Guichaoua, animatrice parrainage sur le Centre Brie.

## Chiffres clés

### 100 %

DES PARRAINÉS sont bénéficiaires du RSA, 26 % ont un niveau V, 19 % un niveau IV et 8 % un niveau V Bis, VI.

### 61 %

DES PARRAINÉS sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an, dont 19 % depuis plus de 2 ans.

### 65 %

DES PARRAINÉS ont 35-50 ans, 14 % plus de 50 ans.

# “ Une façon alternative d’assurer l’insertion professionnelle ”



Vincent Eblé

Président du Conseil général de Seine-et-Marne,  
Sénateur de Seine et Marne.

## Pourquoi le parrainage est-il particulièrement adapté aux bénéficiaires du RSA ?

Pour de multiples raisons ! Les bénéficiaires du RSA représentent un public très isolé. Le simple fait de rencontrer le directeur d’un établissement ou le DRH d’une entreprise sans que l’enjeu soit directement d’intégrer l’entreprise est très valorisant pour eux. De plus, ce sont des professionnels expérimentés qui ont investi le champ du parrainage. Le réseau les porte et leur montre qu’ils sont en capacité de retrouver un emploi. Je crois en la réalité des compétences des chercheurs d’emploi. Ils ont des savoir-faire, des compétences à apporter aux entreprises

et que l’expression de leur potentiel professionnel est surtout une question de méthode. Nous sommes déterminés à agir pour qu’il le soit davantage !

## Quel regard portez-vous sur l’engagement des entreprises ?

Depuis plus cinq ans, 60 entreprises et 90 parrains sont volontaires pour accompagner des bénéficiaires du RSA. Cette dynamique territoriale est le résultat d’un engagement durable de la part des entreprises et parrains prenant sur leur temps personnel pour mobiliser leur expertise et leur réseau à la recherche de solutions pour les publics que nous accompagnons.

Leur engagement volontaire est motivé par l’expression de valeurs citoyennes mais aussi par une réelle volonté de faire progresser leurs méthodes de recrutement, dans une relation « gagnant/gagnant ». Rien n’obligeait les entreprises à prendre ces engagements, si ce n’est leurs propres convictions, et je me réjouis de voir que l’engagement citoyen est une valeur qui ne s’éteint pas chez les entrepreneurs seine-et-marnais. La dimension humaine et locale du parrainage les mobilise, et c’est une très bonne nouvelle pour notre département

## Quel bilan tirez-vous de ce réseau ?

Depuis plus de cinq années, ce réseau démontre tout son intérêt. Les résultats sont très encourageants : 65% des bénéficiaires du RSA retrouvent un emploi durable ou une formation qualifiante grâce au parrainage !

Il démontre également que l’implication conjointe des professionnels de l’accompagnement, des référents des associations d’accompagnement vers l’emploi et des travailleurs sociaux des Maisons départementales des Solidarités au côté des animatrices en charge de mettre en oeuvre ce réseau sur les bassins d’emploi est un élément déterminant dans la réussite de cette initiative départementale pour l’emploi.

Enfin, c’est pour le Conseil général une opportunité de plus de rencontrer le monde de l’entreprise et, au-delà, de développer des liens toujours bénéfiques pour l’insertion des publics bénéficiaires des minima sociaux. C’est également une façon alternative d’assurer l’insertion professionnelle, tout en créant une réelle dynamique sur notre territoire.

## Chiffres clés

50 000

BÉNÉFICIAIRES  
sont concernés par le RSA  
en Seine-et-Marne.

1/3

DE CES BÉNÉFICIAIRES  
sort chaque année du  
dispositif RSA.

65 %

DES BÉNÉFICIAIRES  
parrainés trouvent  
une solution  
professionnelle durable.

# Comment faciliter la connaissance du marché caché de l'emploi ?

“ Le réseau Cap-parrainage déployé par le Conseil général de Seine-et-Marne ne permet pas seulement d'accompagner les bénéficiaires du RSA vers l'emploi ! Il permet également de renforcer les relations avec les entreprises du territoire. ”

## DÉCLOISONNER

Afin d'améliorer le marché du travail, il est nécessaire de dépasser certains préjugés. Encourager les rencontres, les coopérations, les synergies, permet de faire évoluer les mentalités et de favoriser les initiatives. De même, rapprocher les sphères publiques et privées en permettant aux acteurs pour l'emploi d'échanger plus régulièrement avec les entreprises est une nécessité. Le parrainage a une réelle vertu pédagogique sur les territoires : mettre l'ensemble des acteurs en réseau. Grâce aux liens qui se nouent avec l'ensemble des acteurs du service public de l'emploi et de l'insertion, les entreprises apprennent à connaître les rouages et le fonctionnement

des dispositifs emploi. La coopération qui s'ensuit et qui s'exprime est de nature à fluidifier les relations entre acteurs d'un même territoire, à initier des projets, à mieux se connaître afin que l'ensemble des acteurs locaux y trouve un intérêt. La dynamique partenariale au service des bassins d'emploi est également un des effets induits par le réseau Cap-parrainage. Car les effets de la crise n'ont pas réduit les tensions sur certains métiers : il existe toujours une forte demande dans certains secteurs. Les professionnels estiment qu'aujourd'hui moins de 20 % des offres transitent par Pôle emploi, le reste utilisant des modes moins institutionnels, comme les réseaux relationnels. Véronique Chetaneau, Directrice de l'Insertion et de

l'Habitat au Conseil général de Seine et Marne en est convaincu « Il convenait donc de s'appuyer sur une démarche innovante, facilitant la connaissance du marché « caché » de l'emploi. Le réseau Cap-parrainage s'inscrit pleinement dans cette dynamique. » Le parrainage peut faire également évoluer certaines représentations que les entreprises peuvent avoir sur les bénéficiaires du RSA. Il permet aux entreprises de mieux connaître ces publics, d'en modifier leur perception. Le parrainage conduit à une réflexion commune de tous les acteurs sur l'égalité des chances et conduit à engager d'autres actions, notamment la mise en place de parcours d'insertion ou la collecte d'offres d'emploi. Il concourt aussi à faire

évoluer les pratiques de recrutement de certains dirigeants ou cadres d'entreprises.

## VALORISER

La dynamique de parrainage permet également aux entreprises, plus particulièrement celles de secteurs en tension qui peinent à recruter, de valoriser leur image, leur secteur d'activité, leurs métiers, leurs besoins de recrutement auprès des collectivités en mettant en évidence leur engagement en faveur de l'emploi et de la formation. Structurer les échanges entre entreprises elles-mêmes et contribuer à l'accueil et la recherche d'emplois a pour effet d'ouvrir l'horizon de leurs cadres aux préoccupations et réalités de partenaires et salariés d'autres

secteurs économiques. « Notre établissement emploie des hommes et des femmes, professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, qui par leurs compétences et leurs talents individuels, accueillent nos clients et leur assurent la qualité des prestations. L'emploi est donc un facteur-clé de notre établissement. Notre branche souffre d'une pénurie de candidats et d'un manque de qualification. Aussi, il nous apparaît essentiel de parrainer des chercheurs d'emploi au plan local, ce parrainage pouvant déboucher sur leur professionnalisation et sur l'emploi », témoigne Laurent Dardinier, Directeur de l'Hôtel Kyriad à Disneyland Resort Paris.

## ENTREPRISES MEMBRES DU RÉSEAU EN SEINE-ET-MARNE

- ACTIVE LICENSING FRANCE
- AIGLE NOIR HOTEL
- AKFG CONSULTING
- ALGECO
- ALLIANCE VIE
- ANNE DESBLACHES
- AUCHAN
- BNP PARIBAS
- BOSTIK
- BRIOCHE PASQUIER PARIS
- BRUNO
- CAP SENSORIA
- CEGELEC
- CENTRE REEDUCATION CARDIAQUE
- CLINIQUE DU PAYS DE SEINE
- COM C FORMATION
- CORNING
- EDITIONS LVA
- EURO DISNEY ASSOCIES S.C.A
- FILTRAL
- FNAC
- GARAGE DU CENTRE
- GEZE
- G. GILLARD
- GO SPORT
- GPN
- HOLIDAY INN AT DISNEYLAND PARIS
- HOTEL EXPLORERS
- HOTEL KYRIAD DISNEYLAND
- RESORT PARIS
- HOTEL L'ELYSEE VAL D'EUROPE
- HOTEL NAPOLEON
- HOTEL RADISSON SAS DISNEYLAND
- LA MAISON DE LA SECURITE
- LA MELODHIER
- LES PRODUITS DU SOLEIL
- MCDONALD'S
- MERCURE
- MVCI
- OPTEOR
- OURRY
- PANASONIC
- PEUGEOT SVICA
- PICARD SURGELES
- RENAULT JEAN REDELE BRIE
- SEPUR
- SERVICE NETTOYAGE ENTRETIEN
- STILL
- SOL'ATES
- SOTUBEMA
- ZF BOGE ELASTMETALL
- TESSI
- TRUFFAUT
- URETEK FRANCE
- VALUE RETAIL

ACCOMPAGNER

Afin de mener à bien leur mission, les parrains mobilisent les connaissances et compétences acquises au cours de leur parcours professionnel et s'attachent à avoir un œil critique (positif et négatif) à l'égard du parrainé. L'objectif recherché est bien de professionnaliser la recherche d'emploi en faisant ressortir la valeur des candidats. Jesper Henriksen, Directeur général du Radisson SAS Hotel à Disneyland Resort Paris, précise : « le management, l'accompagnement et la formation font partie des valeurs que le groupe a développées à travers de nombreux outils et une politique RH marquée. Chaque manager est formé à l'accompagnement et au développement

des compétences des membres de son équipe. Dans le cadre de ses missions, il est amené à faire passer des entretiens de recrutement. La diversité de nos métiers et de nos collaborateurs nous permet de nous adapter aux chercheurs d'emploi parrainés ». Parmi les parrains mobilisés, certains ont connu des périodes de recherche d'emploi, de doute et ont eu la chance de bénéficier de l'accompagnement de cabinets ou de coaches. D'autres ont connu des difficultés proches de celles des bénéficiaires RSA. Leur parcours illustre le fait qu'il est toujours possible de rebondir. La dynamique du réseau, les opportunités qu'il offre, motivent leur implication dans le parrainage.

La spécificité du réseau Cap-parrainage : s'adresser à des dirigeants d'entreprises, cadres RH ou managers qui ont l'expérience du recrutement et du management d'équipes. Ainsi le parrainage permet aux collaborateurs des entreprises de partager leur expérience professionnelle.

UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Au-delà de l'effet direct sur les chercheurs d'emploi, le parrainage apporte un bénéfice à tous ceux qui le mettent en œuvre. Les effets induits sont nombreux sur les parrains eux-mêmes, sur leurs entreprises et sur les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

En complément de leur engagement en tant que parrain, les entreprises mobilisées participent également à des rencontres entre chefs d'entreprises, dans le cadre des CAP (Comités d'Actions et de Propositions). Ces clubs d'entreprises partenaires de l'emploi sont organisés et animés sur chaque bassin d'emploi, au sein des Maisons départementales des Solidarités. En Seine-et-Marne, trois clubs d'entreprises sont les organes de coordination de chaque réseau local. Ils permettent aux parrains de tisser des liens, d'échanger, de mieux connaître le tissu social et les différents partenaires institutionnels. Ils permettent également aux différents référents en charge du suivi des bénéficiaires du RSA, de prendre conscience des réalités du marché du travail et de collecter des offres d'emploi disponibles auprès des entreprises. Ces clubs d'entreprises ont pour objectif de développer le réseau d'entreprises, de renforcer les liens et les échanges entre les parrains et de travailler sur les besoins des entreprises en termes de recrutement. Ils permettent également de créer d'autres dynamiques permettant, entre autres, le montage d'actions spécifiques de formation. En Seine-et-Marne, les associations de chefs d'entreprises, la CCI, le MEDEF, la CGPME, l'ACEM et les Entrepreneurs des Portes de la Brie participent activement aux rencontres du Comité d'Actions et de Propositions. Ces organisations relaient l'information auprès de leurs adhérents afin de convaincre de nouvelles entreprises et de nouveaux parrains de rejoindre le réseau.



Chiffres clés

90 PARRAINS  
45 % sont Directeur Généraux et 17 % DRH.

60 ENTREPRISES issues principalement des secteurs qui recrutent (hôtellerie, restauration, distribution, santé, BTP, industrie...).

54 % DES ENTREPRISES mobilisées ont un effectif supérieur à 50 salariés, 14 % ont moins de 9 salariés.

# Insuffler une culture du changement sur les territoires.

## Didier Clavierie

Directeur Régional  
URETEK France

“Développer le parrainage au sein de notre entreprise, c’est prioritairement coacher une personne en recherche d’emploi et partager notre expérience du recrutement. C’est aussi pour notre entreprise une occasion de mieux connaître les structures régionales permettant la rencontre de jeunes en recherche d’emploi, et éventuellement recruter du personnel.”

## Pascal Lovato

Directeur Succursale BNPPARIBAS

“La succursale BNP PARIBAS couvre la moitié nord du département. Sur ce territoire fortement marqué par une typologie économique de « ville nouvelle », il nous semble intéressant de structurer les échanges entre entreprises elles-mêmes, et de contribuer à l’accueil et la recherche d’emploi. Cela ouvre l’horizon aux préoccupations et réalités d’entreprises d’autres secteurs économiques. Ceci constitue un plus certain dans l’appréciation de l’environnement sectoriel.”

## Vincent Di Francesco

Gérant GEZE

“Notre société, qui se déploie sur de nouveaux marchés, est de façon permanente en recherche de collaborateurs, malgré une conjoncture économique difficile. Nous avons été amenés à recevoir et écouter de nombreux postulants et avons pu noter dans de nombreux cas leurs difficultés à mettre en valeur qualités et expériences certaines lors des interviews d’embauche. Le cas des jeunes diplômés et des séniors étaient particulièrement flagrant. C’est dans cette logique que nous souhaitons apporter notre contribution grâce au parrainage.”

## 1 Rendre visible l’action des départements

Les entreprises n’identifient pas spontanément le Conseil général comme un acteur majeur de l’emploi. Or, les compétences de ces derniers, notamment en matière d’insertion, les ont conduits à développer de nombreuses actions en faveur des publics éloignés de l’emploi. En s’investissant au sein du réseau Cap-parrainage, les entreprises seino-et-marnaises ont pris toute la mesure de l’action du Conseil général. Grâce à l’accompagnement personnalisé proposé aux bénéficiaires du RSA, les entreprises mesurent le potentiel professionnel de ces derniers. Le Conseil général est alors identifié comme un partenaire du recrutement des entreprises. Il peut ainsi identifier les offres d’emploi non pourvues sur son territoire et orienter ces publics vers l’emploi direct.

## 2 Modifier les perceptions

Les entreprises ont parfois un regard critique sur les bénéficiaires du RSA, souvent dû à un manque de connaissance. Le parrainage permet de faire évoluer ce regard en démystifiant ces publics. Grâce au parrainage, mais grâce également à l’accompagnement social qui leur est délivré, les entreprises modifient leur regard ; les préjugés s’estompent, puis disparaissent. Les entreprises découvrent des chercheurs d’emploi qui ont un potentiel, qui veulent s’investir. Elles élargissent ainsi leur sourcing de candidats et peuvent ainsi recruter des bénéficiaires du RSA issues du bassin d’emploi. En Seine-et-Marne, certaines entreprises ont ainsi changé leur regard vis-à-vis des bénéficiaires du RSA.

## 3 Changer le regard

En consacrant du temps à accompagner un parrainé, en lui permettant de reprendre confiance en ses possibilités, le parrain permet un changement de regard du bénéficiaire du RSA vis-à-vis de l’entreprise. Celui-ci comprend mieux les logiques de fonctionnement des entreprises et les critères objectifs de recrutement. De même, ce contact avec les entreprises locales, représente un apport réel aux conseillers en charge de l’accompagnement des bénéficiaires. Cela permet aux acteurs de l’insertion de mesurer que derrière l’image de l’entreprise, il y a des cadres, dirigeants soucieux de s’investir durablement pour favoriser le retour à l’emploi des bénéficiaires du RSA. Ainsi l’accompagnement social évolue progressivement vers un accompagnement socio-professionnel.

## 4 Travailler en complémentarité

Le monde de l’entreprise et celui de l’insertion ont tout intérêt à se rapprocher pour travailler ensemble. En Seine-et-Marne, le lien étroit cultivé avec les entreprises permet de développer de nouvelles modalités d’insertion et enrichit la mission des opérateurs locaux. Grâce au parrainage et aux réseaux d’entreprises mis en place au sein des bassins d’emploi, l’offre de service des structures qui interviennent sur le champ de l’insertion s’en trouve renforcée. La palette des solutions proposées aux bénéficiaires du RSA est élargie et l’offre de formation évolue. L’entreprise peut ainsi intégrer plus facilement un bénéficiaire en fin de parcours d’insertion professionnelle.



## Des résultats probants sur le territoire.

**Joe, 27 ans, niveau V**  
**CDI ouvrier bâtiment chez Sotubema**

“ Joe fait partie de la communauté des « gens du voyage ». Bénéficiaire du RSA, il n'était pas éligible aux contrats aidés. Issu des métiers du second œuvre du bâtiment, sa très faible qualification ne lui avait pas permis de retrouver du travail après plus d'un an de chômage. Son parrain, Dominique Etienne, Directeur de l'entreprise SOTUBEMA, l'aide à revoir son CV et appelle lui-même une agence de travail temporaire pour tester sa motivation sur plusieurs missions. Après trois mois d'accompagnement, Joe reçoit ses premières propositions d'embauche mais c'est finalement son parrain qui le recrute. ”

**Fatimata, 36 ans, niveau V**  
**CDI Aide Médico Psychologue dans un établissement médico-social**

“ Après plus d'un an de chômage, Fatimata cherchait un emploi dans le domaine de la santé et de l'aide à la personne. Titulaire d'un diplôme d'aide médico-psychologique ses demandes ne débouchaient pas malgré l'envoi de nombreux CV. Son parrain, Christian Roger, Directeur d'une maison de retraite, La Mélohier, a tout de suite compris que la jeune femme de 36 ans manquait de confiance en elle. Il l'a encadrée très concrètement pendant deux mois pour revoir notamment la présentation de sa candidature lors des entretiens d'embauche. Aujourd'hui Fatimata est en CDI dans l'emploi auquel elle aspirait. ”

**Philippe, 40 ans, niveau VI**  
**CDI Gardien de déchèterie**

“ Philippe, manutentionnaire sans qualification particulière, était inscrit au RSA depuis un an et participait à un chantier d'insertion quand il s'est engagé dans le parrainage. Âgé de 40 ans, il est accompagné par Sandrine Monternot, Responsable d'agence SEPUR, entreprise experte dans la gestion des déchets et la propreté urbaine. Dès leurs premières rencontres, son parrain découvre que les qualités de Philippe correspondent exactement à un poste vacant au sein de l'entreprise. Bien qu'il ait travaillé auparavant exclusivement dans la logistique et non dans la propreté, il lui propose des missions d'intérim dans son secteur. Aujourd'hui Philippe a trouvé un logement, a acheté un scooter et a évolué en trois mois aux fonctions de gardien de déchèterie. ”

**Nicolas, 34 ans, niveau V**  
**Créateur d'entreprise, artisan électricien**  
 “ Vingt-sept jours d'accompagnement ont suffi pour que Nicolas, 34 ans, se lance dans l'aventure lui permettant de créer son entreprise. Il était bénéficiaire du RSA depuis presque deux ans avoir travaillé longtemps dans la vente technique quand il a été accompagné par son parrain, Grégoire Houssart, chef de Centre CEGELEC. Nicolas n'arrivait pas à sauter le pas pour créer son entreprise. Le parrainage l'a conforté dans sa décision et il est aujourd'hui artisan électricien. ”

## TOP 5 des facteurs de réussite

## 1 Construire UN RÉSEAU

Construire un réseau d'entreprises solide basé sur des valeurs partagées et non pas sur un objectif économique. La responsabilité sociale de l'entreprise n'est ni une notion abstraite, ni un concept médiatique sur la Seine-et-Marne. Consciente du rôle qu'elles doivent jouer en faveur de leur environnement, les entreprises seine-et-marnaises se sont fortement engagées depuis longtemps dans le champ de la citoyenneté. Depuis plus de cinq ans, Cap-parrainage leur offre la possibilité de s'engager dans un réseau citoyen et leur permet de s'appuyer sur les valeurs de ce réseau pour mobiliser l'ensemble de leurs salariés.

## 2 Prendre appui LOCALEMENT

Prendre appui sur les acteurs locaux pour animer et développer le parrainage et les réseaux d'entreprises est essentiel. En Seine-et-Marne, le choix volontaire du Conseil général de s'appuyer sur Initiatives 77 contribue au succès de l'action. La qualité d'écoute des développeurs de projets en charge de l'animation du parrainage, leur connaissance précise des publics et du territoire sont un gage de succès. Leur capacité à engager une relation régulière avec le réseau d'entreprises mobilisées intensifie le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Le parrainage complète l'offre de service des acteurs de l'insertion et enrichit la fonction des chargées de mission d'Initiatives 77.

## 3 Territorialiser L'ACTION

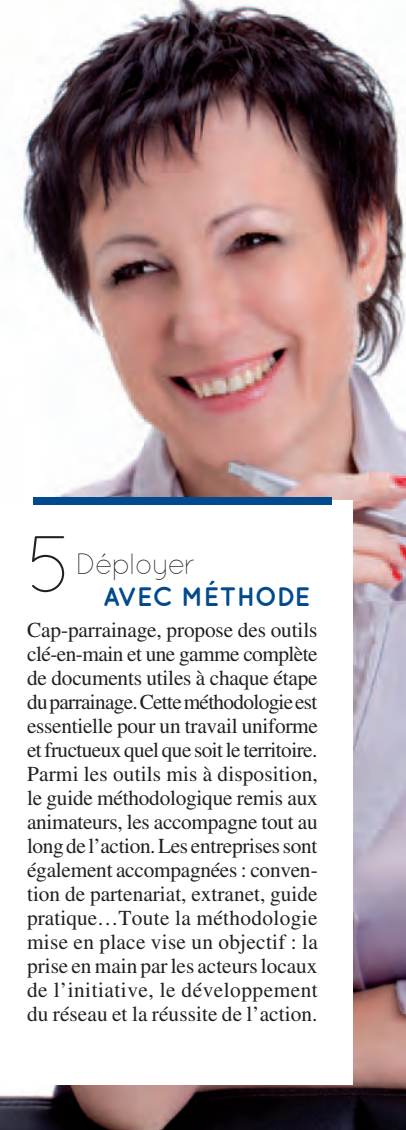
La spécificité des territoires (ruraux, péri-urbains, ...) doit être prise en compte afin de mettre en place des actions qui leur soient adaptées (mobilité, taille des entreprises...). En Seine-et-Marne, le parrainage, même s'il s'étend sur le département, repose avant tout sur un ancrage territorial local, dans chaque bassin d'emploi. Il s'adapte aux spécificités locales, aux réalités du tissu économique, à la typologie des entreprises implantées localement, à l'action des acteurs de l'emploi et de l'insertion. L'approche territoriale départementale harmonise sans uniformiser.

## 4 Inscrire l'action DANS UNE POLITIQUE

Inscrire l'action dans une politique publique est un prérequis. La mise en place du parrainage repose sur une volonté politique forte. En Seine-et-Marne, l'inscription, dans le Plan Départemental d'Insertion au titre de rapprochement avec le monde de l'entreprise résulte d'un diagnostic territorial sur les besoins du territoire, l'action des acteurs de l'insertion et les attentes des bénéficiaires du RSA. Ce portage politique permet le déploiement de cette initiative au sein des bassins d'emploi, des Maisons départementales de la Solidarité et des commissions locales d'insertion.

## 5 Déployer AVEC MÉTHODE

Cap-parrainage, propose des outils clé-en-main et une gamme complète de documents utiles à chaque étape du parrainage. Cette méthodologie est essentielle pour un travail uniforme et fructueux quel que soit le territoire. Parmi les outils mis à disposition, le guide méthodologique remis aux animateurs, les accompagne tout au long de l'action. Les entreprises sont également accompagnées : convention de partenariat, extranet, guide pratique... Toute la méthodologie mise en place vise un objectif : la prise en main par les acteurs locaux de l'initiative, le développement du réseau et la réussite de l'action.





« *L'insertion, c'est non seulement faciliter l'accès à l'emploi de ceux qui en ont besoin, mais c'est aussi aller chercher des talents qui s'ignorent, recruter et épanouir des compétences qui ne demandent qu'à s'exprimer* »

Anne Lauvergeon, présidente d'A2i

Créé à l'initiative de l'UIMM, Agir pour l'insertion dans l'industrie est un fonds de dotation dont l'objectif est de :

- combattre l'exclusion en construisant des parcours vers l'emploi ;
- promouvoir la diversité au sein des entreprises ;
- contribuer à résoudre les difficultés de recrutement rencontrées par l'industrie.

A2i soutient tout projet contribuant à l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes en difficulté sur le marché du travail, en priorité dans les métiers de l'industrie.

Pour toute information complémentaire :  
Contacter Yazid Boudjedja – Tél. : 01 40 54 21 92  
Aller sur le site [www.fonds-a2i.fr](http://www.fonds-a2i.fr)

## REGARDS CROISÉS



## DEVENIR PARRAIN

« Picard Surgelés est confronté à la recherche permanente de personnel sur toute la France. En effet nous ouvrons 45 nouveaux magasins par an ce qui occasionne un grand nombre d'embauches. Nous sommes donc très sensibles à tout ce qui touche de près ou de loin au recrutement bien ciblé du personnel, que ce soit dans une approche locale ou nationale. Avec l'aide de parrains professionnels, cette démarche, nous semble un moyen efficace de mettre en adéquation la plus parfaite possible une personne et un emploi. »

**Serge KIEFFER**  
RESPONSABLE DE SITE  
PICARD SURGELÉS

## ÊTRE PARRAINÉ

« Au travers le parrainage, notre souhait est d'aider à la réinsertion des bénéficiaires du RSA en leur redonnant confiance et les aidant à effectuer les démarches nécessaires à leur recherche d'emploi. Nous mobilisons régulièrement nos salariés pour que toutes celles et ceux qui souhaitent participer à cette dynamique solidaire puissent se joindre à cet effort. »

**Dominique COCQUET**  
DGA DÉVELOPPEMENT  
RELATIONS EXTÉRIEURS  
DISNEYLAND PARIS

## DÉVELOPPER LE PARRAINAGE

« Pour la Seine-et-Marne, la mise en place du réseau Cap-parrainage sur le département a été décisive pour favoriser l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires, grâce à un engagement fort des entreprises. Le Conseil général a appris à mieux connaître les entreprises et s'est rapproché des TPE, PME et PMI qui étaient assez peu en lien avec les acteurs de l'insertion et n'avait pas été identifiées auparavant comme viviers d'emplois potentiels. »

**Véronique CHETANEAU**  
DIRECTRICE DE L'INSERTION  
ET DE L'HABITAT  
CONSEIL GÉNÉRAL 77

Les carnets de l'emploi sont édités et une marque déposée par Cap-initiatives

Rédaction : 55, bld de Strasbourg 75010 Paris Tél. : 01 48 78 85 48 Directeur de la publication : Olivier Queval  
Direction artistique : Florence Francheteau Iconographie : © fotolia : ocskaymark, olly, chesterF, Jürgen Fächle, determined, peshkova, J-P Comparin Imprimerie : Setig-Palussière Imprimerie Service abonnements, Direction publicité :  
Tél : 01 48 78 85 48 Fax : 01 48 78 42 02 mail : [edition@cap-initiatives.fr](mailto:edition@cap-initiatives.fr). Tous droits de reproduction et de traduction interdits pour tous pays - Droits réservés ®

# Comment créer, animer et faire vivre un réseau Cap-parrainage ?



## CRÉER

### ● LE RÉSEAU

La méthodologie au sein du réseau Cap-parrainage permet la mise en place efficace d'un réseau d'entreprises au plan local en moins de deux mois. La mobilisation des parrains est réalisée par Cap-parrainage. Elle repose sur un engagement au titre de l'entreprise formalisé par une convention partenariale signée entre les dirigeants d'entreprises, les acteurs de l'emploi et les collectivités. Le guide pratique du parrainage et le carnet de suivi du jeune sont autant d'outils qui contractualisent le rôle de chacun. Toute la méthodologie mise en place vise un objectif : la prise en main par les acteurs locaux de l'initiative, le développement du réseau d'entreprises et la réussite de l'action.



## ANIMER

### ● AVEC METHODE

Prendre appui sur les acteurs publics de l'emploi et les collectivités pour animer et développer le parrainage et le réseau d'entreprises mobilisés est essentiel. Au sein du territoire, un animateur est ainsi identifié. Sa prise de fonction est réalisée avec l'accompagnement de Cap-parrainage. Il bénéficie d'un guide méthodologique, véritable mode opératoire et charte qualité définissant les interventions des différents acteurs. Le coaching dispensé tout au long de l'opération par Cap-parrainage lui apporte les éléments techniques et pédagogiques nécessaires au développement de son réseau. Enfin, Cap-parrainage propose des outils clé-en-main et une gamme complète de documents utiles à chaque étape du parrainage.



## ÉVALUER

### ● L'ACTION

La mise en place d'un extranet, plateforme collaborative de travail, permet aux différents acteurs d'échanger toutes les informations utiles à la réalisation du parrainage. La mise en relation, le suivi et l'évaluation y sont réalisés de manière systématique en temps réel. La plateforme aide les parrains à organiser leurs missions (profil du parrainé, agenda, carnet de bord électronique, suivi des rendez-vous...). Les chercheurs d'emploi peuvent y déposer leur CV et sont suivis par leur conseiller emploi. Ce dernier y consulte les comptes rendus des rencontres entre parrainés et parrains. Enfin grâce à cet extranet, l'animateur évalue au jour le jour les résultats des parrainages en cours.

## LES OUTILS CAP-PARRAINAGE

### + LE CARNET DE BORD

Il contient un rappel du rôle de chacun, des conseils pour un parrainage réussi, les comptes-rendus et les objectifs des rencontres parrain-chercheur d'emploi et enfin, l'accord de parrainage.



### + LE GUIDE PRATIQUE

Outil méthodologique, ce guide de formation définit le rôle du parrain, lui précise ses engagements et lui propose des conseils utiles.



### + L'EXTRANET & LE SITE

Plateforme collaborative de travail, accessible à l'ensemble des membres du réseau, il fluidifie les échanges en proposant des tableaux de bord, des indicateurs de réussite et des outils de suivi...



ABONNEZ-VOUS aux carnets de l'emploi



VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR CETTE INITIATIVE POUR L'EMPLOI

### ABONNEZ-VOUS

Les Carnets de l'emploi constituent une collection de «Met-Book» **résolument positifs qui donnent la parole aux acteurs publics de l'emploi et DRH** pour inciter aux rapprochements entre partenaires publics et privés.

Ils mettent en lumière **des dynamiques locales** portées par les acteurs d'un territoire, **en faveur de l'emploi et de l'insertion**. En présentant les méthodologies déployées, ils proposent aux responsables RH, aux acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'orientation **un regard nouveau** à celles et ceux qui souhaitent **dynamiser leur action pour l'emploi sur les territoires**.

COMMUNIQUEZ DANS LES CARNETS DE L'EMPLOI

CONTACTEZ-NOUS

01 48 78 85 48

